

échangées entre M. Roblin, premier ministre du Manitoba, et moi-même, relativement à la mise en valeur des forces hydro-électriques de la rivière Nelson. M. Roblin en fait autant aujourd'hui à Winnipeg.

[Traduction]

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE QUÉBEC—TÉLÉGRAMMES DE MINISTRE
SUR L'ALLOCATION DE SUBVENTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie nous dirait-il si c'est en tant que membres du gouvernement ou à titre personnel que lui-même et le ministre d'État (M. Turner) ont pris, hier, l'initiative tout à fait extraordinaire en ce qui concerne les mesures que le gouvernement du Québec devrait prendre dans le domaine de l'éducation, même si les objectifs étaient motivés?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, en mon nom et au nom de mon collègue, je dirai que le député de Saint-Laurent-Saint-Georges et moi-même avons envoyé conjointement un télégramme, à titre de députés représentant deux circonscriptions de l'île de Montréal, à deux députés de l'île de Montréal à l'Assemblée législative, pour essayer d'obtenir leur collaboration afin de voir s'il y aurait moyen de faire quelque chose en faveur de l'université dont je suis diplômé.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre a-t-il agi avec l'approbation du cabinet ou de son propre chef? Même si l'intention était bonne, était-il constitutionnellement judicieux, selon lui, d'agir ainsi?

L'hon. M. Drury: Cette question est peut-être de nature à soulever une controverse...

Le très hon. M. Diefenbaker: Il ne s'agit pas de controverse, mais de faits.

L'hon. M. Drury: ...mais je crois qu'elle est constitutionnellement judicieuse. Comme je l'ai expliqué au très honorable représentant, j'ai envoyé ce télégramme en ma qualité de député et de diplômé de l'Université McGill. (Applaudissements)

L'hon. M. Starr: Vous êtes ministre. Jouez-vous un double rôle?

[Plus tard]

[Français]

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire, au sujet du télégramme de l'honorable ministre de l'Industrie, que je félicite

en passant de prendre la défense des minorités. Dans le même esprit, l'honorable ministre et son collègue n'enverraient-ils pas également des télégrammes aux neuf premiers ministres des autres provinces pour signaler la discrimination à l'égard des Canadiens français...

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre de l'Industrie. Le télégramme ne renfermait-il pas des renseignements au sujet des subventions du Conseil national de recherches et le ministre ne parlait-il pas en sa qualité de ministre comptable des subventions du Conseil? Déposera-t-il le télégramme?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre a répondu à deux questions à ce sujet. Je doute que ces questions soient recevables à l'appel de l'ordre du jour car, à mon avis, on ne demandait pas au ministre de répondre en sa qualité de ministre de l'Industrie.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non.

M. l'Orateur: En l'occurrence, la question ne semblait pas tout à fait recevable. Quoi qu'il en soit, le ministre a répondu à la question posée et nous devrions maintenant passer à autre chose.

Des voix: Non.

M. Fairweather: Monsieur l'Orateur, je vous préviens de mon intention de débattre cette question à dix heures lundi soir.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question complémentaire qui est pertinente, à mon sens. Le ministre a répondu qu'il avait expédié le télégramme en sa qualité de représentant de l'île de Montréal. Pourquoi alors ce télégramme n'intéresserait-il aucun autre député libéral de l'île de Montréal que deux membres du cabinet?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question n'est pas recevable.

[Plus tard]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, au sujet d'une question posée tout à l'heure, je voudrais demander au ministre de l'Industrie s'il va déposer la communication que lui et le ministre sans portefeuille ont